

DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE CUNAC

ARRETE N° AR_2025_060

Monsieur le Maire de la Commune de CUNAC (Tarn)

- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-3, R 411-4, R 411-8 et R 411-25,
- VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, Livre I, Huitième partie « Signalisation Temporaire » approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992 et notamment les articles 125, 128 et 135 de la dite instruction,
- VU la demande de l'entreprise **SIGNALISATION OCCITANE** à Albi (Tarn), en date du 15 septembre 2025, chargée d'effectuer les travaux de marquage au sol de la signalisation horizontale sur la Commune de Cunac pour le compte de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (Grand'Rue et route de Villefranche)

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la réalisation de ces travaux,

ARRETE

Article 1^{er} : Pour permettre ces travaux, la circulation de tous les véhicules sera régulée sur chaussée rétrécie au droit des différents chantiers (rue Grand'Rue et route de Villefranche) :

Travaux prévus du jeudi 18 au mercredi 24 septembre 2025

Article 2 : Ces règles de circulations seront signalées aux usagers par des panneaux convenablement placés, conformément aux dispositions du Livre I, Huitième partie de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière. La signalisation du chantier sera à la charge de l'entreprise **SIGNALISATON OCCITANE**.

Article 3 : Cette décision sera portée à la connaissance du public par voie d'insertion dans un journal local et par voie d'affichage à proximité du chantier et dans la Commune.

Article 4 : Monsieur le maire de la commune de Cunac, Monsieur le président de la communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Villefranche d'Albigeois sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à CUNAC, le 16 septembre 2025

Marc VENZAL
Maire de Cunac